

INFORMATIONS

« Séjour Féminines CoDep 38 » du 25 au 27 août 2025

Parcours dans les Hautes-Alpes au départ de St Bonnet en Champsaur

Dans le but de **promouvoir la pratique du cyclotourisme auprès d'un public féminin** et de **favoriser les rencontres afin de nouer des relations entre pratiquantes de l'Isère**, le Comité départemental organise un séjour destiné aux femmes licenciées FFCT en Isère.



Crédit : Fr.Latreille, [CC BY-SA 3.0](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Fr.Latreille, CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons) via Wikimedia Commons

Coût du séjour : 160 euros

Nombre de places : 25

Le secteur choisi se situe dans les Hautes Alpes, autour de la ville de St Bonnet en Champsaur au pied du Parc des Ecrins. Le Champsaur est un véritable jardin alpin qui se compose de paysages d'une grande diversité : au fond d'une large vallée, des champs et pâtures témoignent d'un terroir prospère. La région est dominée par le **Vieux Chaillol** à 3167 mètres d'altitude.

Hébergement et restauration :

Hôtel Logis la Cremaillère, 252 Rte de la Motte, 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

Site Internet : <https://www.cremaillere.eu/> Mail : contact@cremaillere.eu

Tel : 04 92 50 00 60

Le Comité se chargera de la répartition dans les chambres – essentiellement de type twin - en fonction des vœux formulés par les participantes lors de l'inscription.

Nous serons logés en **formule ½ pension** du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour. Petit-déjeuner sous forme de buffet à consommer sur place (rien n'est à emporter). Dîner comprenant une entrée, un plat et un dessert. Cuisine élaborée avec des produits locaux du terroir.

Les boissons et autres consommations ne sont pas comprises. Un apéritif est offert le premier soir. En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, veuillez prendre contact directement avec l'hébergeur par rapport aux adaptations possibles.

Les pique-niques ne sont pas fournis. Prévoir notamment pour le premier jour son casse-croûte de midi. Pour les deux jours suivants dans le village de Saint-Bonnet-en-Champsaur, il y a quelques commerces et la possibilité de s'approvisionner pour le casse-croûte du déjeuner.

Un **parking** est à disposition dans le parc de l'hôtel du lundi matin au mercredi 16h.

Organisation de la journée :

Un parcours de base sera proposé à la journée. 2 ou 3 groupes seront formés au départ, chacun avec la présence d'une encadrante pour guider (Marie, Sylviane, Marie-France, ...) Au moins un accompagnateur sera présent pour résoudre les éventuels soucis techniques.

En fonction de la demande, un parcours raccourci pourra être proposé.

A titre indicatif, voici les liens OpenRunner des parcours envisagés à ce jour :

<https://www.openrunner.com/route-details/20398863>

<https://www.openrunner.com/route-details/20398818>

<https://www.openrunner.com/route-details/20398815>

<https://www.openrunner.com/route-details/19055917>

<https://www.openrunner.com/route-details/17133334>

<https://www.openrunner.com/route-details/20398809>

Les versions définitives seront transmises quelques jours avant le début du séjour.

Le lieu de rendez-vous du premier jour est fixé sur le parking de l'hôtel. Rassemblement à 9h pour un départ sur le vélo à 9h30.



Crédit Fr.Latreille [CC BY-SA 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/) via Wikimedia Commons



Crédit Fr.Latreille [CC BY-SA 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/) via Wikimedia Commons

Modalités d'inscription :

- Envoi de la fiche d'inscription à partir de la date de réception jusqu'au **10 mars 2025**. **Les inscriptions seront enregistrées en fonction de l'ordre d'arrivée.**
- Le cas échéant, **une liste d'attente** sera établie, en particulier pour pallier d'éventuels désistements pour motif clairement justifié.
- La liste des personnes inscrites sera communiquée par le Comité à la clôture des inscriptions.
- Un chèque **de 60 euros** + un chèque **de 100 euros** à l'ordre de « **Comité départemental de cyclotourisme de l'Isère** » doivent être joints à la fiche d'inscription : Le premier sera encaissé par le Comité **en mars 2025** et le deuxième une semaine avant le début du séjour.
- En cas d'annulation tardive (moins de 8 jours avant le début du séjour), et quelle qu'en soit la raison, le Comité se réserve le droit de retenir l'acompte versé lors de l'inscription.

Contacts :

Marie ROBICHON mrobichon@gmail.com 06 81 11 81 62

Sylviane BONNETON syd.cm@sfr.fr 06 70 73 95 61